

Formateur Secourisme – SST
Prévention Incendie

FORMATION MF

ALERTE ET EVACUATION

Durée :

3,5 heures

Les participants :

Les prérequis : Aucun

Intervenant :

Sapeur pompier volontaire,
Formateur spécialiste de la sécurité incendie.

L'organisation :

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Horaires : 8h00-12h00

Où
13H00-17H00

Jusqu'à 12 Participants

Modalités d'accès a la signature de la convention.

Délai d'accès jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

Coût : Nous consulter

Accessibilité : Pour les personnes atteintes d'un handicap nous contacter.

ENCADREMENT :

Fabrice MATHEU Moniteur
secourisme, Sst, Incendie
06-58-75-56-95

« La consigne de sécurité doit prévoir des essais et visite périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme général, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices doivent avoir lieu tous les six mois « code du travail ART R 232.12.21 et APSAD r 65 (Assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages).

LES OBJECTIFS

- Être sensibilisé aux risques d'incendie.
- Permettre au personnel de donner l'alerte et d'évacuer les locaux face à un risque pour leur santé.

METHODE PEDAGOGIQUES :

Méthode transmissible et interactive exposé et exercice.
Échanges et retours d'expérience.
Exercices pratiques pour l'alerte et l'évacuation.
Remise d'un support aux participants (livret)
Évaluation à chaud en fin de formation effectué par les participants.
Évaluation a froid à la suite de la validation (mail ou téléphone).

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Théorie

- La combustion et la propagation du feu.
- Le triangle du feu.
- Les différentes classes de feu.
- Les différents agents extincteurs.

Les moyens de secours

- Les moyens mobiles, semi-fixes et fixes
- Les systèmes de sécurité incendie
- Le désenfumage
- Éclairage de sécurité

Le rôle de l'équipe d'évacuation.

- Guide
- Serre file
- Chargé d'évacuation

Pratique

- Application des consignes de sécurité.
- Appel et réception des services de secours extérieurs.
- Exercice de guidage des moyens de secours extérieurs.
- Entretien de vérification élémentaires des installations.
- Exploitation de l'alarme et l'alerte.

Évaluation et validation :

Évaluation de l'exercice d'évacuation, réajustement et amélioration.
Attestation de formation.